



ENSEMBLE CELEBRONS LE FOOT

LE DECODEUR HD FCFA TTC* 5 000
10 000 FCFA TTC*
A PARTIR DE LA FORMULE ACCESS (5 000 FCFA)

PROLONGATION du 01er au 10 Juillet

36 555
(COÛT D'UN APPEL LOCAL)

CANAL+
EURO2020
DIFFUSEUR OFFICIEL

CANAL+ MALI

*Offre valable du 01 Juillet au 10 Juillet 2021 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à l'une des formules des BOUQUETS CANAL+. Parabole offerte, installation offerte à partir de la formule Evasion. Access à 5 000FCFA. Hors frais d'accessoires. Prix TTC maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

Mali Tribune

"Lex, lux mea, me duce, verum",
 "La lumière, ma loi, la vérité, mon guide"

Bi-Hebdomadaire d'informations générales, édité par Express-Services

Faladié
 BP : E3074 Bamako
 Tel. : 20 20 39 16
 N° Fiscal : 084125715r
 RC : NA BKO 2013 B271
 ISSN 1987 - 1341
 N° 216 du
 vendredi 2 juillet 2021
PRIX : 300 F cfa

ORGANISATION POUR LA DEFENSE DU DROIT AU LOGEMENT P.7

MOUSSA TOURÉ, LE PRÉSIDENT ÉCROUÉ

Moussa Touré, président de l'Organisation pour la défense du droit au logement a été placé sous mandat de dépôt. Il a été écroué à la Maison centrale d'arrêt de Bamako Coura, suite à une plainte du directeur général de l'OMH, Sékou Demba.

COMMUNE RURALE DE SIBY P.3

Irrégularités financières de plus de 27 millions de F CFA

IBRAHIMA N'DIAYE,
2E VICE-PRESIDENT DE L'URD

« Nous appuyons cette deuxième phase de la transition »

P.8



CRISE AU SAHEL
« Ce que je pense », de Serge Daniel
 P.5



TRANSITION
 P.5
Les alertes de Me Kassoum Tapo

16e EDITION DE LA JOURNEE MONDIALE DU LAIT P.4
Mopti a comblé les attentes des éleveurs

PUBLICATION DES CONTRATS MINIERS AU MALI
Le grand défi des sociétés minières et de l'Etat P.10

PHOTOI P.9
Hommage à Malick Sidibé

GRANDE TOMBOLA

Bara Musso

LE TIRAGE AURA LIEU LE **10 JUILLET**

AU PALAIS DE LA CULTURE





**VOTRE AGENCE
KIWI SE DÉPLACE À
BAMAKO COURA**

www.kiwi.com

www.kiwi.com

COMMUNE RURALE DE SIBY

Irrégularités financières de plus de 27 millions de F CFA

Dans le cadre de sa mission de vérification de performance et de conformité, une mission du VBG a séjourné dans la Commune rurale de Siby. Il y a été constaté des irrégularités financières de 27 435 650 F CFA. La vérification porte sur la gestion des activités allant du 1er janvier 2017 au 31 décembre 2019.

Les irrégularités indexées plus de 27 millions de F CFA à la Commune rurale de Siby minée porte sur des dépenses et dont le montant se chiffre à concerne deux ans d'activités (2017-2019). La somme incriminées ordonnées pour un

montant de 1 114 150 F CFA, la perception des recettes irrégulières se chiffrant à 24 522 000 F CFA et la non-justification des valeurs inactives d'une valeur de 1 799 500 F CFA. Soit au total, la somme de 27 435 650 F CFA. Ce manquement à l'orthodoxie financière a été porté à la connaissance du procureur anticorruption du Pôle économique et financier.

Cette vérification intégrée de la gestion de la Commune rurale de Siby est le fruit d'un partenariat entre le Bureau du vérificateur général (VBG) et la Délégation de l'Union euro-

péenne au Mali. Elle a pour but, de veiller à la mise en œuvre de la décentralisation dans les Communes urbaines et rurales dont celle de Siby, en conformité avec la réglementation en vigueur.

A l'issue de sa mission qui a permis de découvrir des irrégularités, le VBG a fait plusieurs autres recommandations de performance. La plupart de ces recommandations visent à corriger les irrégularités administratives débouchant sur des irrégularités financières.

Abdrahamane Dicko

25E SESSION DE L'ESPACE D'INTERPELLATION DÉMOCRATIQUE

Dans la perspective du démarrage

Les activités de la 25ème session de l'espace d'interpellation démocratique ont démarré mercredi 30 juin 2021 à la faveur d'une conférence de presse animée par le secrétaire permanent de l'EID, Adama Tiémoko Traoré.

Pour cette 25e session de l'Espace d'Interpellation Démocratique (EID), les citoyens peuvent désormais déposer leurs interpellations à partir du 1er juillet jusqu'au 30 septembre. A la suite de la réception des interpellations, le médiateur de la République mettra en place, la commission préparatoire pour le dépouillement des interpellations et leur classification en trois catégories, suivant les critères établis, à savoir: les interpellations retenues pour la lecture le 10 décembre, les interpellations retenues pour suite à donner, les interpellations non retenues. Après la séance de

dépouillement, les dossiers seront envoyés aux départements ministériels pour les éléments de réponse.

En effet, l'espace d'interpellation démocratique a pour objectif d'informer les opinions publiques nationale et internationale sur l'état des Droits de l'homme en République du Mali, de contribuer de manière active et pédagogique à la réalisation d'une culture démocratique nationale et d'impulser de façon significative la politique de promotion de droits et libertés des citoyens. Il offre un cadre d'échange dynamique, au cours duquel les ministres sont interpellés par des

citoyens sur des questions qui relèvent de la bonne gouvernance en matière de droits et libertés publiques.

En réponse à la raison du report de la 25e session, le secrétaire permanent, M. Traoré dira que l'année 2020 a été marquée dès ses premiers mois par la pandémie de coronavirus qui a ébranlé le monde entier. Dans un tel contexte, dit-il, EID ne pouvait se tenir. C'est ainsi que le secrétaire permanent à la demande du Médiateur de la République, a produit une note qui conclut à l'impossibilité de la tenue de la session.

Concernant la situation

des 465 dossiers d'interpellations reçus de la 24e session,

la commission a procédé au dépouillement des dossiers

Ibrahima Ndiaye



PROMOTION DU GENRE

« Génération Egalité », pour promouvoir l'égalité homme-femme

Le mercredi 30 juin, a eu lieu le lancement du forum « Génération Egalité ». Il ambitionne de faire la promotion de l'égalité entre hommes et femmes.



Ce forum a réuni des leaders féminins qui ont débattu sur différents thèmes principalement sur l'autonomisation de la femme et le droit à disposer sur son corps en passant par la santé sexuelle reproductive, et l'accès à la justice pour les victimes de violences basées sur le genre.

Pour Mme Marie Pierre Racky Chaupin représentante adjointe de l'Onu-Femmes, le forum génération égalité (FGE) est un rassemblement mondial pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Cette initiative a pour but de créer des synergies et des engagements forts afin d'aboutir à des avancés et des résultats tangibles en matière de genre à travers six thématiques ou coalitions d'action.

Ce forum est organisé par Onu Femmes et Co-présidé par la France et le Mexique en partenariat avec la société civile. Les coalitions d'actions qui

constituent le plan d'accélération mondiale pour l'égalité des sexes au cours des cinq prochaines années sont aux nombres de 6 : les violences basées sur le genre, les droits

et la justice économique, les droits sexuels et reproductifs, l'action féministe pour le climat, la technologie et l'innovation sensibles au genre et enfin le leadership des mouvements féminines.

Ce forum organisé au Mali a été soutenu par le réseau des jeunes féministes d'Afrique de l'Ouest représenté par Hawa Mah Camara afin d'apporter leurs contributions à la promotion des femmes et des jeunes filles et de lutter contre les violences basées sur le genre.

Sira Diarra

Mali Tribune
Bi-Hebdomadaire d'informations générales, édité par Express-Services

Bi-Hebdomadaire d'informations générales édité par Express-Services
BP. E3074 • Tel. 73 77 05 28 / 20 20 39 16
N° Fiscal : 084125715r RC: MA BKO 2013 B271
malitribunehebdo@gmail.com

Directeur de publication : Alexis Kalambry
Rédacteur en chef : Abdrahamane Dicko
Rédactrice en chef adjointe : Kadidiatou Mouyi Doumbia
Rédaction générale : Kadidiatou Mouyi Doumbia, Aïchatou Konaré, Ibrahima N'Diaye, Mariam Coulibaly, Koureïchy Cissé, Alassane Cissouma, Zeïnabou Fofana, Bintou Diawara, Sira Diarra, Oumou Fofana, Fatoumata Kané, Sory I. Konaté, Aminata Agaly Yattara
Directeur Commercial : Harouna Traoré : 66 35 01 01
Composition : Express/Services
Impression : Renouveau Imprimerie
Tirage : 5000 exemplaires
Dépôt légal : Bibliothèque nationale

16e EDITION DE LA JOURNEE MONDIALE DU LAIT

Mopti a comblé les attentes des éleveurs

La 16e édition de la journée mondiale du lait a pris fin le mercredi dernier à Mopti en présence du ministre Délégué Chargé de l'Élevage et de la Pêche, Youba Ba, du gouverneur de la région de Mopti, Colonel-major Abas Dembélé, du président de l'Apcam, Sanoussi Bouya Sylla et du représentant du parrain, Demba Yattassaye, PDG de Wad Motors. Plusieurs recommandations en plus d'une motion spéciale et une lettre de félicitation du gouverneur, adressées au parrain, ont clos les travaux.

Pour célébrer la 16e édition de la journée mondiale du lait, l'Assemblée permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (Apcam) a choisi la ville de Mopti. Le thème de la présente édition était, « bonne gouvernance pour une meilleure compétitivité du lait local à travers l'amélioration de la productivité laitière ». La journée du lait en transport à Mopti vise selon les initiateurs, « d'évaluer la contribution du secteur laitier à l'amélioration de l'état nutritionnel des populations, sa contribution à l'économie locale (création d'em-

plois, lutte contre la pauvreté) et au développement industriel ».

Cette fête commémorative du lait qui se déroule tous les ans (normalement le 1er juin), sous l'égide de l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (Fao), a tenu en haleine toute la population de Mopti du 28 au 30 juin. Cette grande retrouvaille annuelle autour du lait, dans un cadre convivial, a tenu toutes ses promesses dans la Venise malienne. Une grande mobilisation festive qui a drainé les éleveurs de toute la



contrée des Communes rurales vers la Commune urbaine de Mopti. Des populations rurales qui n'avaient pas mis pied dans la ville de Mopti depuis 3 à 6 ans, ont bravé l'insécurité. Elles étaient là en masse avec des Calebasses de lait de plus de 3000 à 5000 litres, comme pour rappeler le bon vieux temps à Mopti.

Selon des témoignages sur place, les peulhs venus nombreux des villages envi-

ronnants habillés de leurs plus belles tenues traditionnelles, ont voulu ainsi rendre hommage au parrain de cette 16e édition de la journée mondiale du lait, Demba Yattassaye et sa famille de Socoura. M. Yattassaye, PDG de Wad Motors, grand éleveur issu d'une famille d'éleveur, a la sympathie de toutes ces populations rurales du centre qu'il ne cesse de gratifier par de nombreuses actions humanitaires.

En plus de la motion de remerciements de l'Apcam à Demba Yattassaye pour son soutien matériel et moral à la réussite de la 16e édition de la journée mondiale du lait, le gouverneur de la région de Mopti, le Colonel-major Abas Dembélé a à son tour adressé au parrain, une lettre de félicitation. « Votre investissement personnel, preuve de votre attachement à la région et preuve de votre patriotisme,

contribuera à la réussite de la mission commune de recherche et solution pour l'intensification de la production du lait et le bien-être des éleveurs », a écrit le gouverneur.

Les travaux ont été bouclés par l'adoption par les acteurs de l'élevage, de plusieurs recommandations. On peut retenir entre autres, la sensibilisation des grands propriétaires pour une gestion rationnelle du bétail en fonction de la disponibilité alimentaire, la mise en place d'un programme d'amélioration génétique pour booster la production laitière et la facilitation de la gestion des troupeaux, mettre l'accent sur la qualité de l'insémination en vue d'augmenter les taux de réussite, la sécurisation des activités dans les zones de production laitière, la protection des points d'accès aux marchés afin de faciliter les échanges, sources de revenus et de survie des exploitations laitières.

Abdrahamane Dicko

SY

Tontine, meilleure alliée

Au Mali, la femme rurale est en général reconnue comme celle qui contribue largement aux charges familiales. Tel est bien loin du cas des femmes de la Commune rurale de Sy qui sont entièrement prises en charge par leur mari. Néanmoins, elles ne restent pas les bras croisés dans leurs foyers. A travers le petit commerce et la tontine, elles génèrent des revenus et soutiennent leurs maris.



« Nous mettons l'homme au-devant sur tous les plans. En leur présence, la prise de

parole est presque impossible pour nous. C'est eux les chefs et c'est à eux de prendre les

décisions et nous ne pouvons que les suivre. Loin qu'ils nous terrorisent, mais les valeurs

que la société nous a inculquées à développer un certain complexe en nous vis-à-vis

d'eux », explique Dadi Boité, enseignante à Bamako.

A Sy, la corvée est devenue moins pénible pour les femmes. Leur condition de vie s'est notamment améliorée grâce à l'implantation des forages et la multiplication des machines de moulins à graines.

Contrairement à d'autres villages, les femmes de Sy ne peuvent pas faire du maraîchage par manque de terres. Toutes les parcelles appartiennent aux hommes. L'insuffisance des terres est sûrement due à des nouvelles constructions. Ainsi les principales activités féminines sont le commerce, la tontine et les tâches ménagères. Quelques fois, elles sont dans l'agriculture et la transformation des produits agricoles. A base de certaines graines, elles arrivent à extraire de l'huile et du savon mais avec l'appui des organisations non gouvernementales.

« Les projets nous appuient fortement dans la culture de sésame dorée. Malheureusement la machine qui nous permettait l'extraction de l'huile de sésame, est tombée en panne. Cette céréale a beaucoup de bienfaits sur la santé et sa base permet la production du savon. Le sésame coûte 1 000 F CFA par kilo.

En dehors de cela, nous nous rencontrons chaque semaine pour cotiser de l'argent pendant une année. Cette économie est réservée jusqu'au mois de ramadan et elle rentre dans nos nécessités tels que les condiments, le lait, les vivres, l'huile, le sucre et bien d'autres. Ainsi les tontines et les contributions des maris allègent nos dépenses », raconte Badjènèba Boité, habitante de Sy. Avant d'ajouter que c'est à partir des petits commerces que les femmes arrivent à payer leur cotisation. Les produits commerciaux des femmes constituent des fruits, jus, condiments, riz, gâteaux, des savons, etc.

Heureusement que la Commune de Sy fait partie des zones frontalières du Mali, cela facilite beaucoup l'importation aux commerçants.

Les femmes ainsi que les hommes ont deux principales activités que sont le commerce et l'élevage. Malheureusement l'insécurité au village a mis à terre l'élevage d'où moins de troupeaux dans la Commune de Sy. La guerre entre les chasseurs « Donso » et les djihadistes a exigé le déplacement de plusieurs peulhs.

Fatoumata Kané
(de retour de Sy)

COMMUNE RURALE DE SY

Les écoles manquent d'enseignant

Les écoles de la Commune rurale de Sy fonctionnent régulièrement mais dans de mauvaises conditions liées au manque d'enseignant. Les salles sont constituées d'un

effectif pléthorique qui exige une rotation.

« Les élèves vont régulièrement à l'école mais étudient dans des conditions difficiles. Quelques contraintes liées à

l'éducation sont le déficit du personnel enseignant et l'effectif pléthorique à cause du manque de maîtres. Les élèves de la 1ère année peuvent être répartis entre trois

salles de classe mais prennent les cours ensemble. Le système de rotation a été mis en place pour dissiper le problème mais il persiste toujours. Souvent, on ne retrouve que 3

à 4 enseignants dans les cours de l'école », informe Bounou Boité, président de l'Association des Jeunes de Sy.

Malgré l'option des habitants de Sy pour l'enseigne-

ment coranique, l'éducation moderne est la plus répandue dans le village. Les élèves ne se débrouillent pas mal dans les études. Ils ont la possibilité d'étudier de la 1ère année en 9ème année.

Ceux qui optent pour le lycée et l'université, sont dans l'obligation de poursuivre les études à San, Ségou ou à Bamako.

Fatoumata Kané
(envoyée spéciale)

CRISE AU SAHEL

« Ce que je pense », de Serge Daniel

On ne peut pas rester dans un camp militaire ou dans une brigade de gendarmerie bien barricadé de nos jours et espérer combattre le terrorisme. Il faut utiliser les mêmes méthodes que les terroristes, c'est à dire les attaquer en allant à l'offensive. C'est une guerre asymétrique. En 2010, j'ai suivi l'armée mauritanienne dans la forêt du Wagadou.



Nous avons mangé pendant deux jours de l'arachide. Il faut s'adapter au terrain c'est tout. La même année un colonel de l'armée malienne le colonel Gaston m'a permis de voir ses troupes en action contre les Jihadistes dans la forêt du Wagadou côté malien. Admirable. Hélas ça n'a pas continué.

Je ne comprends pas pourquoi une centaine d'individus (Jihadistes) arrivent à mettre en déroute des armées constituées de milliers et de milliers de militaires. Quant à

l'initiative du Président Kaboré de recruter des jeunes, je pense que cela pourrait être un piège car on ne rentre pas dans l'armée par provocation mais par vocation. Il risque de créer sans le vouloir des supplétifs de l'armée burkinabé. L'ancien Premier ministre du Burkina Zida, lui avait parlé de « lever des troupes » constituées essentiellement de Burkinabé originaires des zones défavorisées. D'abord je trouve que son lexique s'est enrichi. Mais hélas ! On ne lève pas des troupes comme on

lève des fonds. Ensuite c'est une erreur de mon point de vue. Le risque d'un tel recrutement est que beaucoup de jeunes le feront par fuite du chômage que par conviction, ce qui ne produira pas l'effet recherché.

Les Jihadistes ont récemment massacré plusieurs dizaines de civils burkinabé. C'est barbare ! Mais c'est un message aux civils volontaires qui vont combattre aux côtés de l'armée.

Si le Sahel veut s'en sortir, pour moi c'est simple. Il faut mutualiser les efforts. C'est aujourd'hui pour moi impensable que le Mali achète les mêmes hélicoptères que le Burkina et vice versa pour la frontière commune aux deux pays. Les hélicoptères maliens doivent servir aux deux pays et le Burkina de son côté doit acheter autre chose pour les deux pays.

Au Burkina, au départ il y a eu de petits couacs dans la lutte. Je disais il y a quelques années que contrairement à la doxa de l'époque, l'ancien Président Blaise Compaoré n'était

pas derrière les terroristes qui attaquaient le Burkina mais qu'il s'agit de l'Etat Islamique EI.

L'ennemi n'a pas été vite identifié.

Lorsqu'on accuse Blaise de négocier avec les terroristes, ça me fait sourire : tous les pays membres du G5 ont un moment négocié avec les terroristes. Qu'a fait le Niger pour libérer les otages français ? Négocier avec les terroristes. Le Burkina pour faire libérer les otages européens ? Négocier avec les terroristes. La Mauritanie ? Le Tchad ? Des négociations avec les terroristes ont eu lieu.

Je vais vous raconter : un jour en 2010, en reportage dans la région de Tombouctou, je suis arrivé dans une zone où Nabil Makloufi, représentant à l'époque d'Aqmi dans le nord du Mali séjournait. Je ne l'ai pas vu, mais j'ai appris de source sûre qu'il était là pour négocier avec des officiels maliens mandatés par

le gouvernement. C'est une hypocrisie collective. Tout le monde négocie avec les terroristes. Maintenant la question est « qu'est-ce qu'il faut négocier ? ».

Et à côté des négos, il faut que des pays comme le Burkina aient une armée plus solide. Il faut revoir son mode de fonctionnement. Je ne comprends pas pourquoi le contingent Burkinabé est très apprécié dans les rangs de la Minusma au Mali et que sur le plan national on n'a pas les mêmes résultats.

L'autre piste de réflexion pour lutter efficacement contre le terrorisme est le développement. Combien de radios privées au Burkina ? Au Mali ? Des centaines. Il est temps d'avoir des médias qui abordent des thèmes de manière transversale. Je vois bien la radio du G5 écoutée dans les cinq pays dans toutes les langues parlées.

Il faut enfin le développement de nos zones sahéliennes déshéritées. La pauvreté fait le lit du terrorisme. Et pour y parvenir, il faut commencer dans nos pays par la bonne gouvernance.

J'ai la chance de pouvoir échanger avec des chefs d'Etat de pays du Sahel qui

aiment bien qu'on leur parle franchement.

Un jour à l'un j'ai rapporté un fait patent de mauvaise gouvernance dans une région de son pays. Il a mené l'enquête et 10 jours après notre entretien, il a relevé une autorité locale. Auprès d'un autre chef d'Etat, j'ai effectué la même démarche. Sa réaction ? Il ne m'a plus reçu jusqu'à son départ du pouvoir. Remarque, je n'étais pas demandeur.

Dans nos pays, il faut par ailleurs que nos populations puissent avoir le sentiment que l'Etat est présent et non résigné. Lorsqu'il y a des attaques meurtrières, il faut des sanctions dans la hiérarchie même en appliquant le principe de « responsable mais pas coupable » des ministres. De hauts responsables doivent présenter leurs démissions quitte au Président de les refuser et il faut le faire savoir.

J'aime bien le système parlementaire allemand. Là-bas le parti qui a le perchoir n'a pas certains postes qui sont systématiquement réservés à l'opposition. C'est une bonne chose pour la démocratie.

Je veux terminer. Nos pays doivent faire sauter les digues politiques en formant de véritables gouvernements d'union nationale avec une règle : aucun ministre ne doit rester plus de 5 ans au même poste.

Serge Daniel

TRANSITION

Les alertes de Me Kassoum Tapo

Alors que les prochaines élections présidentielle et législatives sont prévues pour février et mars 2022, certains indicateurs laissent planer le doute sur la faisabilité et la volonté des autorités à tenir ces échéances. Sur Africable TV, Me Tapo s'inquiète et alerte.

Lors d'un débat télévisé sur Africable TV, face au porte-parole de M5-RFP, Me Kassoum Tapo président du

Morena semble ne pas être sûr des nouvelles autorités du pays quant à leur volonté d'organiser les prochaines élec-

tions dans le délai imparti et de céder le pouvoir à un civil.

A entendre Me Tapo parler, ce sont des opportunistes

qui seraient derrière les nouvelles autorités pour les encourager à rester au pouvoir. Un jeu dangereux pour le Président de la transition, le Colonel Assimi Goïta, que prévient Me Tapo. « Que les jeunes colonels ne cèdent pas aux chants des sirènes qui ne peuvent pas les aider. Vous n'avez pas intérêt à proroger

cette transition », a-t-il prévenu avant d'ajouter, s'adressant à Jamille Bittar, porte-parole du M5-RFP : « De toutes les façons on ne l'acceptera pas. On va vous montrer que nous aussi nous existons. Que nous savons occuper la rue comme vous. Les Maliens vous attendent au tournant. Essayez de violer la transition et vous allez voir si les Maliens vous considèrent comme les forces du changement ».

S'adressant au Président de la Transition, Me Tapo l'a invité à marquer l'histoire de façon positive. « On va vous

imposer la date des élections que vous le vouliez ou pas parce qu'il y a des démocrates à travers le monde qui n'acceptent pas le pouvoir pris par la force et la rue. Le pouvoir c'est par les urnes. Le président Assimi a eu la chance d'avoir le statut d'ancien Chef de l'Etat contrairement à Amadou Haya Sanogo en 2012. Donc qu'il conserve cet honneur en sortant par la grande porte de l'histoire en refusant de céder aux chants des sirènes pour tenter de rester au pouvoir ».

Alassane Cissouma

TIEBILE DRAME PRESIDENT DU PARENA

« Il faut une autorité nationale de gestion des élections »

Le président du Parena, Tiébilé Dramé estime qu'il faut obligatoirement un organe unique pour l'organisation des élections. Dans un communiqué relayé par les réseaux sociaux, il décortique le nom et les modalités qu'il faut pour mettre en place cette structure.

Au moment où Me Kassoum Tapo soutient qu'il est illusoire de vouloir un organe unique de gestion des élections, le président du Parena, Tiébilé Dramé affirme qu'il est et bien possible et dans le délai imparti. Il va plus loin, « la création d'un organe unique de la gestion des élections est une recommandation du dia-

logue national inclusif (DNI) ». Il a ajouté que les journées de concertations récentes ont réaffirmé au cours de ses ateliers, de transférer les prérogatives relatives de l'Administration territoriale, de la DGE et de la Céli, à cet organe unique.

« Le tout passerait d'abord par la modification de la loi

électorale, précise le communiqué. Ensuite mettre en place une structure pour la création d'un organe transitoire pour organiser uniquement les élections législatives et présidentielles. Ledit organe doit être permanent, autonome, unique et consacré par la constitution et sera dénommé Autorité nationale de gestion des élec-

tions (Ange) ».

Ladite autorité sera présidée par un Conseil d'orientation et de contrôle de 20 membres issus des forces vives de la Nation et un Secrétariat exécutif de 9 membres permanents recrutés entre le MADT, le DGE et la Céli.

Le Conseil d'orientation et de contrôle aura à sa tête un



président et un vice-président tous les deux sélectionnés sur appel à candidature avec des critères bien définis et nommés par décret présidentiel. Après les deux présidents, il y aura 10 membres qui seront désignés du rang des partis politiques et le reste reparti entre la société civile, les religieux, les organisations pro-

fessionnelles et autres.

Au regard du parti Parena, la difficulté majeure de ces tâches relève du déficit de confiance entre le pouvoir, la classe politique et les électeurs. Cela est dû à la récurrence des contestations électorales au Mali, souligne le communiqué.

Koureichy Cissé



Compagnie Malienne pour le Développement des Textiles

DIRECTION GENERALE

Bamako, le 30 JUIN 2021

N° R.2041 CMTD-SA/Holding/ DAppro

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Appel d'Offres n°14/2021/DA : Fourniture d'hydrocarbures au titre de la campagne 2021/2022

La Direction Générale de la CMTD lance l'appel d'offres n°14/2021/DA relatif à la fourniture d'hydrocarbures au titre de la campagne 2021/2022.

Les fournitures doivent être livrées conformément aux besoins mensuels de la CMTD sur les sites suivants :

Lieux de livraison par Filiale CMTD
CMTD Ouest SA : usine de KITA
CMTD Centre SA : usines de Fana, Dioïla, Bamako, et Ouélésébougou
CMTD Nord - Est SA : usines de Koutiala, Karangana, et Kimparana
CMTD Sud SA : Usines de Sikasso, Kignan, Koumantou, Bougouini et Kadiolo

Les dossiers d'appels d'offres sont disponibles, contre paiement de la somme non remboursable de 1 000 000 FCFA (un million de francs CFA), à la Direction des Approvisionnements CMTD SA Bamako (bâtiment A, 1^{er} étage), BP 487 tél. 20 21 84 02 fax : 20 70 73 13.Le soumissionnaire devra fournir en même temps que son offre une garantie d'offre (caution de soumission) de 210 900 000 FCFA (deux cent dix millions neuf cents mille francs CFA). Cette caution sera fournie par une banque de 1^{er} ordre située dans la zone UEMOA sous la forme définie dans le dossier d'Appel d'Offres.Seule la caution de soumission fournie par une banque de 1^{er} ordre située dans la zone UEMOA sous la forme définie dans le dossier d'Appel d'Offres est admise.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Les offres peuvent être déposées au secrétariat de la Direction des Approvisionnements au plus tard le 07 JUILLET 2021 à 14 h 00 mn TU ou au niveau du Président de la Commission des Appels d'offres, en début de séance d'ouverture des plis.

Cette séance se déroulera le même jour à 14 h 30 mn TU à la Direction générale de la CMTD SA. Les soumissionnaires ou leurs représentants peuvent y assister (2 au maximum).

Pour tout autre renseignement complémentaire s'adresser à la Direction des Approvisionnements CMTD tél. 20 21 84 02 / 76 31 60 08 / 76 29 40 00 ou (mdiakite@cmtd.ml, ahcisse@cmtd.ml).

Le Président Directeur Général
 Dr Nango DEMBELE
 Officier de l'Ordre National

Société Anonyme d'Economie Mixte au Capital de 7 982 340 000 - Siège: 101 Avenue de la MARNE Bozola Bamako
 BP: 487, RCCM: MA.BKO.2001. B.224; Téléphone: (+223) 20 21 95 40 / 20 21 46 75 / 20 21 95 51 - Fax: (+223) 20 21 05 07

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE MINI CENTRALES HYDROELECTRIQUES AINSI QUE LEURS RESEAUX DE DISTRIBUTION ASSOCIES (PDM-HYDRO) AU MALI
 UNITE DE GESTION DU PROJET
 PUBLICATION DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DAO POUR LA CONCEPTION, FOURNITURE, MONTAGE ET INSTALLATION DE LA MINI CENTRALE HYDROELECTRIQUE DE DJENNE

NOTE D'INFORMATION

Suite à la clôture des plaintes,

Date de publication : 28 juin 2021

Pays : Mali

Agence d'exécution : Unité de Gestion du Projet PDM-HYDRO /Energie du Mali SA (EDM-SA)
 Nom du Projet : Projet de Développement de Mini centrales hydroélectriques ainsi que leurs réseaux de distribution (PDM-HYDRO)

Numéro de Prêt/Don : N°2100155036124 / N°5565155001701

Nom de l'appel d'offres : Conception, fourniture, montage et installation de la mini centrale hydroélectrique de Djenné

Numéro et nom du lot (si diffèrent du nom de l'AO) : 001/UGP/EDM-SA/ PDM HYDRO/2020

Méthode d'acquisition : Appel d'Offres Ouvert

Préférence nationale : Non

Préférence régionale : Non

Numéro d'appel d'offres de l'Emprunteur : 001/UGP/EDM-SA/ PDM HYDRO/2020

Date de réception par la Banque du projet de DAO : 09 mars 2020

Date d'approbation par la Banque du DAO : 25 mars 2020

Date d'émission du DAO : 11 mai 2020

Date limite de remise des offres : 15 octobre 2020 à 11h00 (GMT)

Date d'ouverture des offres : 15 octobre 2020 à 11h15 (GMT)

Date de réception par la Banque du rapport d'évaluation des offres : 14 juin 2021

Date d'approbation par la Banque de l'évaluation : 25 juin 2021

Nom de l'attributaire du Marché : Groupement MECAMIDI HPP/PRIL

Nationalité : INDE

Adresse : G-21, Sector-63, Noida, Uttar-PRADESH-201 301 INDIA, Tél : + 91 120 4699111,

Fax : + 91 120 4699199

Montant du Contrat : 5 356 944 402 F CFA + 9 166 647 Euro

Date prévisionnelle de démarrage du Contrat : 1er Septembre 2021

Durée d'exécution du Contrat : 27 mois

Résumé de l'objet du Contrat : Conception, fourniture, montage et installation de la mini centrale hydroélectrique de Djenné

Nombre total de soumissionnaires : 03
 Nom : Groupement GCA/GUGLER/COSTRONIC

Nationalité : Burkina Faso

Ville : Ouagadougou

Prix des offres lus à haute voix : 16 540 953 EUROS HT/HD soit 10 850 865 122 FCFA HT/HD

Prix évalués : 12 262 662 298 F CFA

Offres acceptées / rejetées : Acceptée

Motifs de leur rejet : Sans objet

Nom : Groupement IMM/HPP

Nationalité : Belgique

Ville : Bruxelles

Prix des offres lus à haute voix : 15 139 357 Euro HT/HD et 3 962 264 022 F CFA HT/HD

Prix évalués : 15 166 421 867 FCFA

Offres acceptées / rejetées : Acceptée

Motifs de leur rejet : Sans objet

Nom : Groupement MECAMIDI HPP/PRIL

Nationalité : Inde

Ville : New Delhi

Prix des offres lus à haute voix : 9 166 647 Euro HT/HD + 5 356 944 402 F CFA TTC

Prix évalués : 11 697 470 668 F CFA

Offres acceptées / rejetées : Acceptée

Motifs de leur rejet : Sans objet

Bamako, le 28 juin 2021

Pour la Société Energie du Mali - SA
 Le Coordonnateur du Projet PDM-HYDRO

Tountou BALLO



ACTED

APPEL D'OFFRES NATIONAL ACTED MALI APPEL D'OFFRES
 N° : T/33EFB/84F/POR/Bandiagara/DTZ-PROG/04052021-001
 Traçage du couloir de transhumance du Cercle
 Bandiagara & Douentza par la confection
 et fixation de 1 600 poteaux

ACTED Mali dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Providing a humanitarian response and strengthening community resilience with affected populations in Mopti and Gao regions » vous invite par la présente à soumissionner dans le cadre du présent appel d'offres (AO) relatif à l'objet sus référencé.

L'appel d'offre sera conduit en utilisant les documents d'offre standards d'ACTED et ouvert à tous les fournisseurs et prestataires de services qualifiés. Les Documents d'Offre (en français) peuvent être retirés gratuitement par tous les soumissionnaires aux adresses suivantes :

Bureau Bamako : Korofina Nord, Rue 145 - Porte 612 / téléphone : 76 27 03 34 / 77 27 08 05 / 90 12 27 37

Bureau Sevaré : Château secteur I / téléphone : 73 83 65 10

Bureau Douentza : Nouveau Quartier à Douentza, Mopti-Mali : 78 52 42 09 / 99 01 07 50

Votre offre, comprenant une soumission techniques & financières doit être déposées sous plis fermés et anonymes aux bureaux de représentations ACTED cités ci-dessus.

Une réunion préparatoire sera organisée pour informer les soumissionnaires désirant participer à l'appel d'offre le 12/07/2021 à 10H00 aux adresses susmentionnées.

Les offres en retard seront automatiquement rejetées. ACTED ne prend en charge aucun frais ou dépense étant occasionné(e) pour le soumissionnaire par la préparation et la soumission de son offre à ACTED.

Nous vous prions de bien vouloir noter que le délai de soumission des offres techniques et financières est prévu le 21/07/2021.

La séance d'ouverture des offres se tiendra le 26/07/2021 à 14H00 dans le bureau de représentation d'ACTED à Bamako. La présence des représentants des soumissionnaires est autorisée.

Les soumissionnaires ayant des questions sur les dispositions de cet AO doivent les communiquer par écrit aux adresses suivantes : mali.tender@acted.org cc tender@acted.org au plus tard 72 heures avant la date limite de soumission des offres. Ces demandes de clarification doivent mentionner dans l'objet de l'email « Demande de clarification concernant l'AO » ou encore par téléphone au 90 12 27 37/73 83 65 10/ 90 12 27 38/ 77 27 08 05/78 52 42 09

Remarque : si vous êtes témoin ou soupçonnez un acte illégal, inapproprié ou contraire à l'éthique ou des pratiques commerciales (comme la sollicitation, l'acceptation ou la tentative de fournir ou d'accepter un pot-de-vin) pendant le processus d'appel d'offres, veuillez envoyer un courriel à

transparency@acted.org.

DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS
COMMUNIQUÉ

Le Directeur Général des Impôts porte à la connaissance des contribuables domiciliés à la Direction des Grandes Entreprises qu'à partir du 1er juillet 2021, les déclarations d'impôts et taxes s'effectueront obligatoirement par voie électronique.

En effet, les déclarations du mois de juin 2021 seront déposées, en ligne, en juillet 2021. Cette mesure rend ainsi effective l'institutionnalisation de la procédure de télédéclaration.

En ce qui concerne les opérations de télépaiement, leur effectivité fera l'objet d'une annonce ultérieure.

Le Directeur Général des Impôts sait compter sur la bonne collaboration et la compréhension de tous.

Bamako, le 29 JUIN 2021
 Le Directeur Général des Impôts



Mathias KONATÉ
 Inspecteur des Impôts

ORGANISATION POUR LA DÉFENSE DU DROIT AU LOGEMENT

Moussa Touré, le président écroué

Moussa Touré, président de l'Organisation pour la défense du droit au logement a été placé sous mandat de dépôt. Il a été écroué à la Maison centrale d'arrêt de Bamako Coura, suite à une plainte du directeur général de l'OMH, Sékou Demba.

L'Office malien de l'Habitat (OMH) est un établissement public à caractère administratif issu de la restructuration du Fonds national de Logement (FNL). Il est créé par la loi

n°96-030 du 12 juin 1996 et le décret n°96-179 / PR-M du 19 juin 1996 fixe son organisation et les modalités de son fonctionnement.

Suite à des propos diffamatoires et calomnieux portant atteinte à l'honneur et à la dignité de Sékou Demba, directeur de l'OMH et des dirigeants de l'OMH, ainsi qu'au crédit de l'Etat, Moussa Touré,

président de l'ODDL (organisation pour la défense du droit au logement) a été placé sous mandat de dépôt.

Monsieur Touré n'a pas arrêté de multiplier les sorties

contre l'OMH et les déclarations contre les logements sociaux. Malgré les explications, les rectifications et les visites organisées de bonne foi sur le terrain, monsieur Touré a gardé ses positions. Pire, il accusait Sékou Demba, le Directeur, de corruption et de mauvaise gestion.

L'OMH soutient la promo-

tion et la vulgarisation des matériaux locaux de construction à travers la participation au financement de la recherche ; participe au capital de toute société ou agence intervenant dans le domaine de l'habitat ; participe au financement des infrastructures et équipements de base retenus dans le cadre d'opérations d'habitat socio-économique.

M. D.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU SAHEL

Concilier les impératifs de sécurité et respect des droits humains

« La judiciarisation de la lutte contre le terrorisme au Sahel : défis et limites » était le thème principal d'un colloque régional ce mercredi 30 juin à Bamako, par Timbuktu institute, bureaux Sahel et Mali, en partenariat avec le bureau l'Etat de droit de la Fondation Konrad Adenauer. La journée a engagé la réflexion sur la réponse adéquate aux impératifs de sécurité dans le cadre du respect des droits humains.



Le Mali, à l'instar des autres pays du Sahel, fait face à une multiplication des attaques terroristes contre ses populations et ses forces de l'ordre et de sécurité ces dernières années. Entre 2016 et 2019, « le nombre de victimes a été multiplié par cinq », alertait le bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest

et le Sahel (Unowas) dans son rapport. Une situation qui inquiète autant les Etats que les organisations non gouvernementales.

« Face à ces différentes menaces, tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel ne sont plus à l'abri à cause de la professionnalisation des groupes djihadistes, de leurs

capacités de frappe et surtout de l'absence des politiques publiques viables dans certaines zones », selon le directeur régional du Programme pour la promotion de l'Etat de droit en Afrique subsaharienne de la Fondation Konrad Adenauer, Ingo Badoreck.

Cette « nouvelle donne » presque inconnue, poursuit-il,

des Etats soulèvent plusieurs interrogations parmi lesquelles la judiciarisation de la lutte contre le terrorisme, se questionne l'interlocuteur.

C'est autour d'un colloque régional, tenu ce mercredi 30 juin à Bamako, que Timbuktu institute, bureaux Sahel et Mali, en partenariat avec le bureau l'Etat de droit de la

Fondation Konrad Adenauer a engagé la réflexion sur la problématique.

La rencontre vient à son heure, aux dires du directeur du Timbuktu institute, Bakary Sambé. « Il y a des impératifs sécuritaires à solutionner, mais il faut aussi mettre en place tous les dispositifs nécessaires pour que la lutte contre le terrorisme s'accompagne du respect de l'Etat de droit et du respect des droits humains », a-t-il fait savoir, soulignant que « la stratégie militaire à elle seule ne peut pas répondre à la question du terrorisme ».

En plus de l'approche militaire, qui a été jusqu'ici privilégiée, « les Etats du Sahel doivent de plus en plus s'investir dans la prévention, la réconciliation, et la prise de conscience de l'importance de l'éducation pour que le Mali et le Sahel rentrent dans une phase de stabilisation croissante », estime le directeur du Timbuktu institute.

Parler de judiciarisation de la lutte contre le terrorisme renvoie, selon le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, garde des Sceaux Mamoudou Kassougé à la formation des personnels,

notamment, le commandement militaire, les enquêteurs, les experts, les magistrats et les autres intervenants de la chaîne judiciaire. « C'est dans une synergie d'actions regroupant les différents spécialistes de la question que des obstacles peuvent être levés », a-t-il ajouté.

Revenant sur les mesures législatives adoptées par le Mali, à l'instar des autres pays du Sahel, dans la prévention et la répression de toutes formes de manifestation du terrorisme, le ministre de la Justice et des Droits de l'homme, garde des sceaux a insisté sur la « coopération des citoyens, par la dénonciation et le témoignage de même que la protection des victimes et des témoins... pour arriver à des décisions judiciaires efficaces », a-t-il plaidé.

Autour de quatre grandes sessions, les experts venus de la Mauritanie, du Mali, Niger, Burkina Faso, Sénégal ont ouvert les réflexions sur les thématiques : législations contre le terrorisme dans les pays du Sahel, contraintes et défis ; contre le terrorisme : comment concilier impératifs de sécurité et respect des droits humains ? ; Lutte contre le terrorisme et défis de l'harmonisation des législations. Les experts ont également échangé leurs expériences en matière de justice pénale dans un contexte de lutte contre le terrorisme.

Kadiatou Mouyi
Dombia

SÉCURITÉ AU SAHEL

Les dépenses de sécurité, une question bientôt résolue

Ce lundi 28 juin, l'hôtel Azalai a abrité la cérémonie d'ouverture d'un atelier de trois jours organisés par le Secrétariat exécutif du G5-Sahel et la fondation Konrad Adenauer en partenariat avec Chaire Sahel. Les trois jours de travaux porteront sur la valorisation des résultats de l'étude sur les dépenses de sécurité et leurs effets d'éviction sur les dépenses de développement.

Après une étude minutieusement menée par une expertise sahélienne, un atelier de travail a été organisé du 28 au 30 juin, pour faire une restitution et valoriser l'étude effectuée sur les dépenses de

sécurité dans le G5-Sahel. L'atelier permettra non seulement d'analyser le contenu de l'étude, mais aussi de prendre en compte les recommandations et d'en faire des nouveaux.

L'objectif principal de l'atelier est de partager avec les cadres des Etats du G5-Sahel, ainsi que leurs partenaires, les principaux résultats de l'étude. Cela servira à nourrir les différents plaidoyers en faveur

d'une meilleure considération des dépenses de sécurité qui s'imposent aux Etats du G5-Sahel, réduisant les possibilités en matière de dépenses de développement.

Pour le Secrétaire exécutif

du G5-Sahel, Maman Sambo Sidikou, le rapport soumis est appelé à devenir un gouvernail pour les pays à travers l'amélioration de l'arbitrage budgétaire dans l'élaboration des lois de finances, un document de référence dans l'élaboration des plans nationaux de développement économique et des études stratégiques et prospectives et enfin de devenir un document de base au service des acteurs intéressés pour la réalisation d'autres études dans des domaines similaires.

Le Secrétaire exécutif du G5-Sahel pense qu'il est important de revisiter les résultats de l'étude afin de les valoriser et de les vulgariser pour une exploitation optimale par les services compétente de nos Etats. « Ladite session a

instruit le Secrétariat exécutif de partager avec les ministres, la synthèse de l'étude en vue de soutenir le plaidoyer en faveur de la création d'espaces budgétaires au profit des pays du G5-Sahel », explique-t-il.

L'ambassadeur Boubacar Gouro Diall, Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, invite les participants à se référer aux conclusions de l'étude pour formuler des recommandations tendant à concilier les dépenses de sécurité et du développement. Il rappelle aussi que le gouvernement du Mali est déterminé à ne ménager aucun effort pour contribuer à la mise en œuvre des recommandations qui seront formulées.

Hamady Sow

IBRAHIMA N'DIAYE, 2E VICE-PRESIDENT DE L'URD

« Nous appuyons cette deuxième phase de la transition »

Fidèle à son combat qui est de « restaurer la démocratie conformément aux aspirations des Maliens », l'ancien maire du district de Bamako et ancien ministre de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Ibrahima N'diaye se prononce, dans cet entretien, sur la situation actuelle du Mali.

Sur la formation du nouveau gouvernement, le 2e vice-président du parti URD et membre, au même titre que le Premier ministre Choguel Kokalla Maïga, du M5-RFP, reconnaît que les premiers responsables de la transition sont confrontés à une lourde responsabilité. « Il fait savoir qu'on ne peut pas être sur la première ligne politique sans pour autant être critiqué », déclare-t-il.

« Suite au coup d'État militaire du 18 août 2020, qui est venu parachever une lutte commencée par nous, M5-RFP, tout le monde s'entendait à ce que la Primature soit donnée au M5-RFP. À notre grande surprise, les militaires ne nous ont même pas approchés

pour la suite des événements et tout le monde a vu le résultat, qui a été un échec. Aujourd'hui, si nous voyons Choguel à la tête de la Primature cela ne doit étonner personne, c'est un mérite pour le M5-RFP. Nous positons et disons que c'est une rectification comme le dit Choguel souvent. Maintenant, si tout ce qui nous a amené à ça est sincère et profond, à mon avis on peut s'attendre un progrès significatif », affirme l'ancien maire du district de Bamako.

Selon Ibrahima N'diaye, si le Premier ministre Choguel arrive à réussir les défis auxquels la transition est confrontée, ils entreront sans doute dans l'histoire de façon incontestable.

Pour lui, cette réussite n'est possible que si tout le monde accepte d'aider la transition pour le bien du Mali, « aujourd'hui nous sommes obligés d'appuyer cette deuxième phase de la transition à cause de la situation dans laquelle se trouve le Mali. Si on peut aider pour que les choses puissent revenir à la normalité, nous sommes des démocrates, nous nous sommes battus pour ça, alors donnons-nous la main », lance-t-il.

L'ancien ministre pense que toutes les opportunités sont à prendre pour sortir le Mali de cette anormalité. C'est pourquoi, dit-il, nous devons donner une chance à ce gouvernement, malgré les insatis-

factions, de l'observer sur les innombrables dossiers de front social, la corruption, et surtout la paix.

Parlant de la bonne gouvernance au Mali, l'ancien maire du district de Bamako Ibrahima N'Diaye déclare « qu'on est obligé de nous impliquer pour que le Mali Kura tant rêvé par les Maliens puisse être une réalité ». Il explique que certains trouvent déjà une certaine lenteur et lourdeur dans les manières du Premier ministre de la transition, Dr. Choguel Kokalla Maïga, qui vient juste de prendre la fonction, « Il a son agenda, sa méthode, mais les premiers actes ne sont pas encore posés. On attend il sera jugé de la manière la plus

avec son duo, Assimi-Choguel, faire avancer les choses en fonction du choix du peuple. Déjà Choguel s'est battu corps et âme pour le Mali Kura et nous nous devons de le soutenir ».



objective », dit-il.

De son point de vue, le Mali Kura est une quête de tous les jours. « La vigilance va demeurer et nous allons évaluer objectivement ce que ce nouveau gouvernement va donner. Nous de l'URD, du FSD, du M5-RFP sommes liés par un contrat moral à Choguel, alors nous devons le soutenir et j'espère qu'il saura

Pour conclure, il appelle les Maliens à la tolérance, à l'union sacrée pour le Mali Kura, « soyons tolérants envers les uns et autres, unissons-nous sur l'essentiel afin de faire sortir le Mali dans ce trou ».

Tidiane Bamadio
(stagiaire)

OPÉRATIONNALISATION DES COMITÉS CONSULTATIFS DE SÉCURITÉ

Le CRSS fait le point

Le vendredi dernier, le Commissariat à la Réforme de la Sécurité, CRSS, a fait le point avec ses partenaires techniques et financiers sur l'opérationnalisation des Comités consultatifs de sécurité.



« Cet atelier est une occasion opportune pour le Commissariat à la réforme de la sécurité de dresser à mi-parcours, l'état d'avancement et les perspectives d'avenir de l'opérationnalisation des comités consultatifs de sécurité », dit le commissaire par intérim, le colonel-major Philippe Sangaré.

Il a rappelé que les Comités consultatifs de sécurité, (CCS) constituent l'une des composantes essentielles d'un dispositif réfléchi et cohérent défini par le cadre institutionnel de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS).

« L'atelier arrive à un moment important et crucial avec la mise en place des comités consultatifs de sécurité afin de s'assurer de la bonne coordination et aussi du

rôle des CCS », a déclaré le représentant du Pnud.

Le Pnud s'inscrit dans un programme avec les acteurs étatiques sur l'amélioration du niveau de vie du Mali et la prévention de lutte contre l'extrémisme violent, ajoute le représentant du Pnud. Il a par la suite remercié l'ensemble des partenaires, des bailleurs et le commissaire des CCS.

Selon le représentant de la Minusma : « les comités locaux de sécurité ont été inscrits pour le rapprochement entre le commissariat et les populations. Après la phase pilote, nous nous devons de continuer l'appui technique et financier avec tous les acteurs qui voudront agir accompagner ce projet ».

Le commissaire à la Réforme de la Sécurité, le colonel-major Philippe Sangaré, dans son intervention, a trouvé que ce cadre était approprié pour adresser ses remerciements à tous les partenaires techniques et financiers et a rendu un vibrant hommage à Fatou-

mata Chabane, qui a commencé le projet. « Le comité consultatif de la sécurité a créé ce cadre pour asseoir les bases, pour rétablir la confiance entre les services du nord et du centre. », précise le colonel-major.

Il faut reconnaître que les défis ne sont pas encore à la hauteur des attentes, poursuit-il, nous devons analyser et tirer les leçons pour pouvoir répondre aux exigences dont le Mali a besoin.

Plus loin, le colonel-major ajoute qu'après s'être imprégné de l'état d'avancement, il espère qu'à l'issue de cet atelier d'échange, une étape considérable aura été franchie. « Il nous appartient désormais, à la lueur des enseignements et des recommandations, de mener à terme le processus, à savoir la mise en œuvre et l'opérationnalisation effective des CCS dans toutes les régions », conclut le colonel-major.

Aminata Agaly Yattara

ENSEMBLE POUR UNE TRANSITION RÉUSSIE

L'association Nyeleni Taré-Taré s'engage

Soutenir les autorités de la Transition dans le but de faire sortir notre pays de cette période transitoire, tel est l'engagement pris par l'association Nyeleni Taré Taré, à travers des femmes et des hommes d'un regroupement appelé « Ensemble pour une Transition Réussie »

L'annonce a été faite le samedi dernier à lors d'une conférence de presse à la maison des aînés en présence du parrain du regroupement, Yaya et Jeamille Bittar. L'objectif visé est d'expliquer à la

population les actions déjà posées par le regroupement depuis le début de la Transition et ce qu'il compte faire comme activités dans les jours et mois à venir. Il s'agira d'organiser des déplacements à

l'intérieur et à l'extérieur du pays pour sensibiliser les populations afin que tous les Maliens se mettent ensemble pour soutenir les autorités de la Transition dans leur mission.

Le groupe entend intervenir sur deux axes majeurs dont le premier est d'appuyer les autorités pour l'organisation des élections. Dans ce cadre le groupe à rencontrer tous les chefs de quartier et des notables des 6 Communes de Bamako. Le second est de contribuer à la relance économique du pays. Dans son intervention, le secrétaire général du regroupement,

Souleymane Koïta, a révélé les séries de formations des femmes des 6 Communes de Bamako, Kita et Mahina (cercle de Bafoulabé) en transformations des produits locaux, en savonnerie et en maraîchage. Étant le seul homme du regroupement, M. Koïta dit être marqué par l'engagement et la détermination de ces femmes. « Le regroupement existe depuis 5ans, il

est apolitique, je suis le seul homme du groupe et je suis respecté et consulté par mes mères et sœurs », dit-il.

Pour sa part, la présidente du regroupement, Mme Konaté Djita Cissé, sollicitera l'apport des notabilités de Bamako pour soutenir la transition pour une paix durable au Mali.

Ibrahima Ndiaye

PHOTO

Hommage à Malick Sidibé

Il est parti, Malick Sidibé, l'homme qui avait connu plusieurs vies, pour rejoindre son aîné Seydou Keïta, dans le monde des immortels. Quel abondant héritage que celui qu'il aura laissé à la postérité !



C'est en 2010 que j'avais eu la belle occasion de rencontrer ce père de la photographie africaine. Je venais de voir le captivant film réalisé sur lui, sous le titre de *Dolce Vita Africana*, où il avait eu la générosité, comme toujours, de partager la vedette avec d'autres : Nani Touré, le légendaire butteur du Réal de Bamako dans les années 60, et bien sûr, des illustres inconnus que sont les jeunes dont son doigté magique avait capté les twist et les jerk sur les pistes de danse de Bamako. Le hasard avait fait qu'un de ses jeunes présentés dans le film soit un ami à moi : Mactar Touré, aujourd'hui haut fonctionnaire malien, l'homme par qui je devais passer pour atteindre l'affable et célèbre doyen à l'âme éternellement jeune. C'est ainsi qu'un après-midi de janvier 2010, guidé par Mactar, notre ami commun, je débarquais à son studio dans le quartier populaire de Bagadadi, avec 21 de mes étudiants américains. Sourires, bras largement ouverts, et salutations bruyantes ! C'était comme si Malick avait connu chacun de nous dans le passé. Nous étions arrivés chez nous, dans son modeste studio.

Nos échanges autour de ses nombreux albums étaient un moment unique autant pour moi, le Malien exilé, que pour les jeunes Américains de Carleton College, récemment débarqués au Mali, dans le cadre du séjour d'études de trois mois que j'organisais tous les deux ans pour mon université et dont le thème était l'histoire et la culture de mon pays natal. Nous avons éprouvé ce jour-là la vérité contenue dans l'adage anglais qui dit: "A picture is worth a thousand words." En effet, chaque photo en disait des volumes sur cette période fiévreuse de ma propre jeunesse à Bamako, au lendemain du coup d'état militaire de 1968. Mes étudiants, eux, avaient tout d'un coup sous les yeux le spectacle de la société en effervescence que je m'étais évertué à leur décrire passablement, dans mes cours dispensés Outre-Atlantique.

Après avoir passé plus d'une heure à voyager dans le temps, Malick nous a dit que le moment était venu de passer devant sa caméra. Comme toujours, pour Malick, il s'agissait de capturer tout simplement le moment de joie qui nous rassemblait cet après-midi-là. Telle était d'ailleurs le fonde-

ment de sa philosophie artistique. Et qui dit joie de vivre au Mali, dit "parenté à plaisanteries", ou *senankunya*, cette convention sociale qui permet aux Maliens de différents noms claniques de se dénigrer mutuellement, de s'insulter les uns les autres, sans se fâcher, pour donner du plaisir et des moments d'hilarité aux autres qui regardent, comme dans un spectacle de Kotèba, le théâtre satirique traditionnel au Mali. Les Touré et les Keïta étant des cousins à plaisanteries, Mactar et moi, nous n'avions pas arrêté de nous taquiner toute l'après-midi.

C'est justement pour cela que Malick nous a choisis nous deux, pour passer les premiers sous les projecteurs, afin qu'il puisse fixer ce moment bien malien, où Mactar et moi, nous nous traitions l'un l'autre, "d'esclave" et de "mangeur de haricots", au plaisir des étudiants, qui entrevoyaient déjà toute la joie que pendant trois mois, leurs noms de familles maliens (Traoré, Coulibaly, Haïdara, Diallo, etc.) allaient leur donner dans les rues de Bamako. C'était ensuite leur tour à eux de poser en groupe pour Malick, honneur qu'aucun de nous n'oubliera toute notre vie

durant.

La dernière fois où j'ai vu Malick, c'était en juin 2015 lors de ma visite au Mali. Ne l'ayant pas trouvé au studio, j'étais passé chez lui à Magnambougou, car je devais lui remettre un exemplaire dédicacé du livre que mon amie, la professeure Tsitsi Jaji, avait écrit et dont la couverture reproduisait une de ses photos. Même malade et visiblement affecté par l'âge, il n'avait pas perdu son sourire. Très vite, des albums de photos sont sortis, que nous avons dû dépoussiérer pour pouvoir les parcourir. Ils ont bien raison ceux qui disent que le monde n'a encore vu qu'une infime partie des trésors accumulés par l'infatigable photographe.

Chemin faisant, Malick a même répondu en partie à une question qui me taraudait sur une des photos de Seydou Keïta, que nous avions incluse dans l'exposition de mon université en 2011. Il s'agit de la photo sur laquelle, un homme imposant et bien en chair tient sur son genou un petit bébé. Je voulais absolument savoir qui était ce personnage. Malick m'a dit que c'était un interprète bien connu de l'époque coloniale. Aussi ai-je pu comprendre pourquoi la corpulence du personnage tranche si fort avec la forme fluette des Soudanais de son époque. Oui, il était l'interprète du puissant commandant blanc et par conséquent, un personnage très influent lui-même, car il détenait la clé de la relation entre le colonisateur et le colonisé. J'ai eu immédiatement une pensée pieuse pour Wangrin de feu Amadou Hampaté Bâ. Quelle fabuleuse mine d'information Malick a été pour moi ce jour-là en parcourant ses photos! Même s'il était désireux de continuer à m'instruire ce jour-là, j'ai déci-



dé de ne pas abuser de ses forces. Je lui ai dit au revoir, en me promettant de repasser avant la fin de mon séjour bamakois. Malheureusement, cette rencontre n'a pas eu lieu et j'ai dû quitter sans revoir celui que je considérais désormais comme un ami et un vieil oncle à Bamako.

On nous a dit qu'au Mali et dans la plupart des pays d'Afrique, la photographie faisait peur aux gens, car la pensée bamana, par exemple, l'assimile à un acte terrible: jà tà veut dire voler l'âme ou l'ombre de la personne photographiée. De là à faire du Mali la première capitale de la photographie en Afrique, nous devons tous une fière chandelle à Malick Sidibé, l'homme aux gestes rassurants et au sourire irrésistible, pour avoir

convaincu des dizaines de milliers de gens de confier leur ombre à des mains noires tenant un petite boîte brillante qui émet une lumière éblouissante. Paix à l'âme de Malick Sidibé, de Seydou Keïta et à celle de leur aîné et prédécesseur à tous les deux, Youssouf Traoré dit Youssouf bolodjè, le pionnier inconnu de Bamako-Coura, à qui je dois personnellement deux superbes photos de jeunesse de mes propres parents.

Chérif Keita,

The William H. Laird Professor of French and the Liberal Arts, Documentary filmmaker, French and Francophone Studies Department

Carleton College 1, North College Street Northfield, Minnesota 55057(USA)

SANTÉ

Les bons points de la nouvelle ministre



Selon plusieurs observateurs du domaine de la Santé et des Affaires sociales, Mme Diéminatou Sangaré a déjà séduit les acteurs du secteur avec son sens élevé de l'écoute et son pragmatisme. Un bon signe pour offrir aux Maliens une offre sanitaire professionnelle et efficace.

Les revendications incessantes et grèves syndicales minent le secteur de la Santé au Mali, comme beaucoup d'autres secteurs. Depuis un certain temps, les agents de la santé ne cessent d'observer des grèves. A peine arrivée, Mme Diéminatou a rencontré

les syndicalistes du secteur. La ministre a su donner de l'espoir à ceux-ci en leur promettant « écoute et dialogue ».

Pour rassurer les syndicalistes, elle a promis de faire tout son possible pour l'amélioration du cadre de travail à travers l'amélioration des plateaux techniques des hôpitaux et le cadre de vie des travailleurs.

En plus de la rencontre avec les syndicats, Mme Diéminatou s'est aussi impliquée dans l'affaire du problème de scanner de l'hôpital de Point G. Elle s'y est rendue pour s'imprégner du problème et a instruit la diligence du problème.

Mme Diéminatou Sangaré sur ces quelques points, à moins d'un mois de service, marque des points aux yeux de plusieurs observateurs.

Koureichy Cissé

PRESSE, PAGE NOIRE

Abass Fabougory Traoré tire sa révérence



Allah Akbar ! Une plume, une voix et une icône de la presse malienne s'est éteinte à jamais, le mardi 29 juin 2021 à l'Hôpital de Point G, à l'âge de 59 ans. Le journaliste Abass Fabougory Traoré de l'Office de Radio et Télévision du Mali (ORTM), n'est plus. Après une longue lutte contre la maladie, le communicant institutionnel a cassé sa plume, déposé son micro et quitté les écrans à jamais. Il laisse derrière lui, Mme feu Traoré Djenabou Datti inconsolable et 5 enfants dont trois garçons et deux filles.

Que la terre lui soit légère ! Repose en Paix ! Alakadion Traoré. Amine.

La Rédaction

PUBLICATION DES CONTRATS MINIERS AU MALI

Le grand défi des sociétés minières et de l'Etat

Le mercredi 30 juin 2021, la coalition malienne Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP-Mali) a organisé à la direction nationale de la géologie et des mines (DNGM), une rencontre d'échange avec le Comité de Pilotage ITIE-Mali sur le respect de l'exigence 2.4 de la norme ITIE 2019 relative à la divulgation des contrats miniers en cours de validité d'ici le 31 décembre 2021. L'occasion était aussi à la présentation du rapport final de PCQVP-Mali sur l'enquête menée sur la thématique.



Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet « Campagne pour la publication du contrat de cession de la mine de Yatela SA au Mali », la Coalition Malienne PCQVP-Mali a élaboré un cadre d'échange avec les parties prenantes du Comité de Pilotage de l'ITIE-Mali pour son implication dans la divulgation intégrale des contrats miniers en cours au Mali d'ici le 31 décembre 2021.

L'exploitation industrielle de l'or a fait son apparition au Mali en 1984 avec l'ouverture de la première unité de production industrielle à Kalana exploitée par la Sogemork. Le

Mali actuellement compte 11 mines d'or industrielles en activité. Cette industrialisation à outrance a amené le gouvernement de la République du Mali à adhérer à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) le 2 août 2006 afin de promouvoir une meilleure gouvernance du secteur extractif et faire de ce secteur un levier de croissance durable pour l'économie nationale voire un important facteur de réduction de la pauvreté.

Si l'adhésion à l'ITIE a été un signal fort de l'engagement des plus hautes autorités du pays dans le cadre de la transparence sur la répartition des revenus provenant des industries extractives. Mais selon PCQVP-Mali, il faut reconnaître que la mise en œuvre correcte de l'initiative au Mali en 2021 demeure encore un sujet à discussion.

N'étant pas une mesure corrective pour le Mali à l'occasion de sa 3e et dernière validation du mois d'octobre 2021, la transparence des contrats est stipulée par l'exigence 2.4 de la norme ITIE 2019 ainsi comme suit : les pays mettant en œuvre l'ITIE sont tenus, à compter du 1er janvier 2021,

de divulguer tous les contrats et licences qui sont octroyés, conclus ou modifiés. Les pays sont encouragés à divulguer publiquement tous les contrats et licences qui fixent les conditions d'exploitation du pétrole, du gaz et des minéraux.

Ainsi, il appartient au groupe multipartite (CP au Mali), de valider et de publier un plan de divulgation des contrats qui précisera les délais de mise en œuvre et définira les mesures à prendre pour surmonter les obstacles pouvant limiter cette divulgation. Ce plan devra être intégré aux plans de travail couvrant les exercices à partir de 2020.

A la lumière du cadastre minier communiqué par la Direction nationale de la Géologie et des Mines (DNGM), le Ministère des Mines et du Pétrole du Mali n'a publié, sur son site web (<http://www.mines.gouv.ml/conventions-avec-les-soci%C3%A9t%C3%A9s-min%C3%A8res>), que 12 de ces conventions conclues avec les sociétés minières en exploitation : à la date du 31 décembre 2020 et 22 sur le site de l'ITIE-Mali <https://itie.ml/>.

Zéinabou Fofana

COOPERATION MALI -BANQUE MONDIALE

Le Ministre Sanou négocie une reprise effective des opérations

Le Ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, a repris langue avec la Banque mondiale mardi. Lors d'une réunion avec M. Kofi Nouve, Directeur des Opérations par intérim et en virtuelle avec des responsables de la Banque mondiale basés à Washington (USA), le ministre de l'Économie et des Finances a échangé avec la mission d'évaluation de la Politique Opérationnelle.

Lors des discussions, le ministre Sanou a réitéré les assurances de l'engagement total du gouvernement du Mali à reconnaître l'ensemble des engagements internationaux pris par le Mali y compris. Il a plaidé pour une reprise pleine et entière des opérations existantes de la Banque au Mali et la formulation de nouvelles opérations.

Le Directeur des Opérations par intérim a exprimé la volonté de la Banque mondiale à continuer à accompagner le Mali à travers la mise en œuvre réussie des projets et programmes en cours.

Le ministre a salué la disponibilité des autorités de la Banque mondiale pour l'affermissement de ses relations avec la République du Mali et a réitéré toute sa disponibilité et celle du gouvernement à œuvrer dans ce sens.

Le ministre a salué la disponibilité des autorités de la Banque mondiale pour l'affermissement de ses relations avec la République du Mali et a réitéré toute sa disponibilité et celle du gouvernement à œuvrer dans ce sens.

Premier partenaire au développement du Mali avec un portefeuille actif de plus de 29 projets nationaux et régionaux qui totalise un montant global d'investissement d'environ 1,8 milliard de dollars US soit environ 910 milliards de F.CFA, la Banque mondiale intervient aux côtés du gouvernement dans la mise en œuvre de projets se rapportant aux infrastructures routières, au développement rural, aux services sociaux de base (éducation, santé, eau potable), à l'aide budgétaire, à la réforme de l'Etat et à la décentralisation,



au développement urbain, à la culture, à la société civile, à l'environnement, à la sécurité alimentaire ou encore à l'appui au secteur privé.

Mahamet Traoré
Correspondance
particulière

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DE LA POLICE

Des outils pédagogiques et didactiques présentés

Le Directeur général adjoint de la Police nationale, le Contrôleur général Youssouf Binima a présidé le mardi 29 juin 2021, à l'École de police, la cérémonie de présentation et de diffusion des outils pédagogiques de la Police nationale du Mali. Il s'agit : du manuel sur le respect des Droits humains, du guide de poche en Droit de l'homme, et du guide de déontologie. C'était en présence du Directeur de la Formation, le Contrôleur général Seydou Diarra, de l'Inspecteur en chef de l'inspection, du directeur de l'École, du représentant de l'Institut Danois des Droits de l'homme et d'autres personnalités.

Au nom de ses chefs hiérarchiques, le DGA de la Police nationale a exprimé ses mots de remerciements à l'ensemble des partenaires techniques et financiers qui, depuis des années, œuvrent pour le renforcement des capacités de l'École nationale de police du Mali. Le respect des valeurs

démocratiques, selon le Contrôleur général Youssouf Binima, est inscrit dans le plan stratégique du Département de la Sécurité et de la Protec-

tion Civile. C'est pourquoi, ajoute-t-il la DGNP est contrainte aujourd'hui, à envisager toutes actions de soutien contribuant à rehausser

capacités des fonctionnaires de police afin de mieux relever les défis qui se posent à eux au cours de leurs missions. Aussi, dit-il, l'IDDH apporte un appui à l'inspection de la Police nationale pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de contrôle interne basé sur les Droits de l'Homme. Aux futurs apprenants qui seront appelés à se servir de ces outils pédagogiques, il les encourage à plus de persévérance afin d'en tirer les meilleurs profits. Enfin, il a remercié l'ensemble des Forces de Sécurité du Mali pour le respect et l'attachement accordés à la promotion et la protection des Droits de l'Homme.

capacités des fonctionnaires de police afin de mieux relever les défis qui se posent à eux au cours de leurs missions. Aussi, dit-il, l'IDDH apporte un appui à l'inspection de la Police nationale pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de contrôle interne basé sur les Droits de l'Homme. Aux futurs apprenants qui seront appelés à se servir de ces outils pédagogiques, il les encourage à plus de persévérance afin d'en tirer les meilleurs profits. Enfin, il a remercié l'ensemble des Forces de Sécurité du Mali pour le respect et l'attachement accordés à la promotion et la protection des Droits de l'Homme.

Le représentant de l'Institut Danois des Droits de l'Homme (IDDH), Famoroké Camara a déclaré que l'IDDH contribue depuis 2013, auprès de la Police nationale, à renforcer les

capacités des fonctionnaires de police afin de mieux relever les défis qui se posent à eux au cours de leurs missions. Aussi, dit-il, l'IDDH apporte un appui à l'inspection de la Police nationale pour la mise en place et l'opérationnalisation d'un mécanisme de contrôle interne basé sur les Droits de l'Homme. Aux futurs apprenants qui seront appelés à se servir de ces outils pédagogiques, il les encourage à plus de persévérance afin d'en tirer les meilleurs profits. Enfin, il a remercié l'ensemble des Forces de Sécurité du Mali pour le respect et l'attachement accordés à la promotion et la protection des Droits de l'Homme.

Niarra

JEUX AFRICAINS-ZONE II ACNOA

Le Mali reçoit la jeunesse africaine

Pour la 2e fois de l'histoire, le Mali abritera les Jeux Africains de la Zone II de l'Acnoa (Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique). Ça sera en décembre 2021 à Bamako après l'édition de 2005.

La nouvelle de l'organisation des prochains Jeux Africains de la Zone II de l'Acnoa par le Mali a été annoncée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, au cours d'une cérémonie de signature de protocole d'accord tenue à son département le mardi 29 juin. En effet, ledit protocole d'accord signé par le ministre Mossa Ag Attaher et le président de l'Acnoa, Mustapha Berraf, prévoit l'organisation des prochains Jeux Africains par le Mali ainsi que le

renforcement du partenariat en matière de formation et d'infrastructures sportives. A cet effet, il sera mis en place un Comité d'organisation des J.A qui regroupera des cadres du département de la Jeunesse et des Sports ainsi que du Comité National Olympique et Sportif du Mali dont les membres seront désignés par décision du ministre.

Une idée de signature de protocole d'accord qui a pris forme à la suite d'un échange entre le ministre, le président du Comité national olympique et sportif du Mali, Habib Sisso-

ko ainsi que son homologue de l'Acnoa. Pour le ministre, l'organisation de ces Jeux Africains permettra de démontrer au monde entier que le Mali est loin du cliché négatif que certains tentent de lui coller. « J'ai expliqué aux présidents Mustapha Berraf et Habib Sissoko que notre pays a besoin de montrer au monde entier que le Mali est un pays qui vit. Un pays qui innove, agit et un pays dans lequel le sport et la jeunesse occupent toutes leurs places. Nous allons aussi montrer au monde entier que le Mali demeure une destina-

tion quand on veut découvrir l'énergie, la force et la puissance de la jeunesse africaine », a-t-il dit.

Récemment réélu à la tête de l'Acnoa, le président Mustapha Berraf qui a consacré sa toute première visite officielle au Mali a réaffirmé sa fraternité, sa solidarité et sa disponibilité au peuple qu'il a qualifié de responsable. C'est ainsi qu'il a déclaré que le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta avec qui il a eu des échanges fructueux, a une vision moderne.

Pour rappel, la zone II de

la Gambie, la Guinée Bissau, la Mauritanie et la Sierra Leone.

Les disciplines sportives enregistrées lors des Jeux Africains de 2005 étaient entre autres : le football, l'athlétisme, la boxe, la lutte et le taekwondo.

Alassane CISSOUMA

l'Acnoa est composée de 8 pays que sont : Le Mali, la Guinée, le Sénégal, le Cap-Vert,



MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le ministre Mossa Ag Attaher décoré par l'ACNOA

Pour récompenser ses actes de courage, de bravoure et son soutien infaillible aux activités de l'Acnoa dans la zone 2, le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction Civique et de la Construction Citoyenne, Mossa Ag Attaher a été décoré le mardi 29 juin 2021 par le Président de l'Association des Comités nationaux olympiques

africains (Acnoa), Mustapha Berraf.

En effet, au nom du Comité Exécutif de l'Association des Comités nationaux olympiques africains (Acnoa), le Président Berraf a décerné au ministre Ag Attaher en reconnaissance de son rôle important dans le développement et la promotion du sport au Mali.

Ainsi l'Association des

Comités nationaux olympiques africains exprime toute sa reconnaissance au ministre malien de la Jeunesse et des Sports pour ses efforts inlassables et surtout son accompagnement à l'endroit de la zone 2 de l'Acnoa au Mali.

À savoir que cette été décernée par l'Acnoa à certains Rois et chefs d'États africains notamment S.E le Roi

Mohamed VI du Maroc, S.E Letsie III, Roi de Lesotho et S.E Muhammadou Bouhari, Président du Nigéria. Après avoir remis au ministre des Sports la médaille du mérite et autres cadeaux de la part de l'Acnoa, Mustapha Berraf est reparti du Mali avec un tableau intitulé la clé du désert qui signifie dans la culture touareg l'ouverture des portes



du bonheur.

Bravo au Ministre M. Mossa Ag Attaher pour cette

belle reconnaissance, c'est amplement mérité !

Alassane CISSOUMA

INFIRMERIE

Koïta out pour la Can ?

Alors que la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des Nations (Can) de football est prévue pour le mois de janvier 2022, le Mali pourrait se passer de l'un de ses éléments clés pour la conquête du trophée. Incontour-

nable lors des éliminatoires, Sékou Koïta vient de contracter une blessure qui l'éloignera des terrains pendant environ 6 mois.

Mardi soir, le Red Bull Salzburg disputait un match de préparation contre l'Olympiakos. Titularisé par son

entraîneur face au club grec, Sekou Koïta n'a pas pu disputer l'intégralité d'une rencontre remportée par son club sur le score de 3 buts à 0. Après la demi-heure du jeu, l'international Aigle du Mali a été obligé de quitter ses partenaires suite à une blessure au genou. Transporté directement à l'hôpital, selon son club, les examens médicaux ont par la

suite révélé un rétablissement nécessitant une durée de 6 mois. Une indisponibilité dont la durée coïncidera avec le coup d'envoi de la CAN Cameroun à laquelle le Mali est qualifié. Un coup dur pour Sekou Koïta qui a été l'un des grands artisans de la qualification des Aigles.

Alassane Cissouma



COPA AMERICA

Le Brésil et l'Argentine s'évitent jusqu'en finale

Démarrée le 13 juin, la 47e édition de la Copa America dont la finale est prévue pour le 10 juillet se poursuit au Brésil. Après les matches de poules, place aux quarts de finale qui

débutent ce vendredi par un duel Brésil-Chili.

Cette édition de la Copa America a enregistré la participation de 10 pays. Ils ont été repartis en deux poules de 5 équipes et se sont affrontés en aller simple. A l'issue des 4 journées de matches de poules, seuls les derniers (5e)

de chacune des deux poules ont été éliminés tandis que les 4 premiers se sont qualifiés pour les quarts de finale. Leaders de leur poule respective, le Brésil de Neymar (poule B) et l'Argentine de Lionel Messi (poule A) croiseront en quarts de finale le 4e de la poule de l'autre en vue d'une place en

demi-finales.

Au regard de la programmation des oppositions, le Brésil et l'Argentine ne pourraient se croiser qu'en finale. Leur chemin étant divergent jusqu'au bouquet final. Ce qui prévoit une finale alléchante entre le détenteur du trophée qui évolue à domicile et l'un

des très sérieux prétendants au titre.

Alassane CISSOUMA

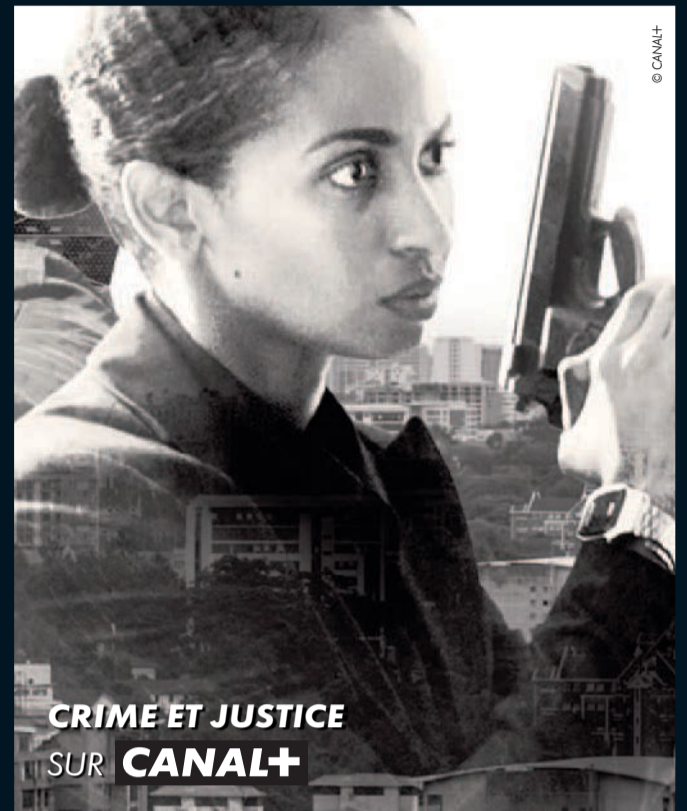
Programme des quarts de finale :

Vendredi 2 juillet :
Brésil-Chili
Pérou-Paraguay
Samedi 3 juillet :

Argentine-Équateur
Uruguay-Colombie
Programme des demi-finales :

Lundi 5 juillet :
Brésil ou Chili - Pérou ou Paraguay
Mardi 6 juillet :
Argentine ou Équateur - Uruguay ou Colombie

PLUS BESOIN DE CHOISIR, TOUT EST SUR CANAL+ !



BENEFICIEZ DE 15 JOURS OFFERTS A TOUT CANAL+*
POUR TOUT REABONNEMENT !

36 555 (COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE
SECON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

facebook.com/canalplusmali

*Offre valable du 01/07/2021 au 31/07/2021 pour tout réabonnement. Bénéficiez de la formule TOUT CANAL+ offerte pendant 15 jours. Voir conditions chez votre distributeur agréé ou sur canalplusafrique.com

LES BOUQUETS
CANAL+



INTEC SUP
Les meilleurs sont ici !

À LA MÉMOIRE DE
FATOUMATA DJENEPO

JOURNÉE CULTURELLE

MARDI
29
JUN 2021

AU MÉMORIAL
MODIBO KEITA
ENTRÉE GRATUITE

PROGRAMME

- Sketch ♦ Artistes invités
- Procès fictif ♦ Miss & play boy
- Chorégraphie ♦ Foire d'exposition
- Défilé de mode ♦ Remise de prix